



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-75456>

Département(s) de publication : **44**

Annonce n° **25-75456**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** COMMUNE DE SAINT NAZAIRE

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21440184600016

**Ville :** St nazaire cedex

**Code postal :** 44606

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 44

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://www.boamp.fr/>

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Non

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Louis Gachenot

**Adresse mail du contact :** Aip-irve@saintnazaire.fr

**Numéro de téléphone du contact :** +33 607176551

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Les modalités de participation, de présentation, de constitution et d'envoi des dossiers sont détaillées dans l'AIP, qui contiennent tous les éléments de contexte nécessaires à leur élaboration. Le dossier d'AIP sera envoyé par mail gratuitement à chaque candidat qui en fera la demande à l'adresse suivante : aip-irve@saintnazaire.fr Le ou les opérateur(s) économique(s) souhaitant répondre doivent répondre à l'ensemble des besoins et exigences mentionnés dans l'AIP détaillé joint au présent avis. La Ville et la CARENE s'engagent d'ores-et-déjà à garantir la confidentialité des documents et informations transmises par les opérateurs. Les candidats devront remettre le 10 septembre 2025 au plus tard un dossier complet reprenant la candidature et l'offre. Les offres devront être remises par voie électronique avec accusé de réception sur la boîte aux lettres électronique : aip-irve@saintnazaire.fr Dans l'hypothèse où ces informations ne seraient pas

communiquées dans le délai fixé ou si ces informations seraient jugées trop imprécises ou non crédibles, la Ville et la CARENE sera alors en droit de procéder à un constat de carence ouvrant la possibilité de mettre en oeuvre le projet.

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 10/09/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Autorisée

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Appel à initiatives privées Relatif à l'installation et l'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques dans le cadre d'une convention d'occupation du domaine public.

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 31224500

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** En application de l'article L.2122-1 du CGPPP, la Ville et CARENE coordonnent une procédure de sélection préalable à la délivrance, par leur soin, de titres d'autorisations d'occuper le domaine public en vue d'une exploitation économique. Cet Appel à Initiative Privée (AIP), porté par des services mutualisés de la Ville de Saint-Nazaire et de la CARENE (Direction Transition Ecologique, Direction Mobilité Circulation, Direction Affaires Juridiques et Commande Publique), a pour objet de permettre aux opérateurs privés de proposer une offre d'IRVE ouverte au public principalement sur les parkings d'équipements publics communaux et communautaires, ainsi que sur la voirie, sur le périmètre géographique communal de Saint-Nazaire. Ainsi et sans que cela soit prescriptif, la Ville envisage le déploiement d'une centaine de points de charge sur l'espace public entre 2026 et 2030 afin d'atteindre les objectifs du schéma. A l'issue de cet AIP, le candidat ayant remis la meilleure offre au regard des critères de sélection, se verra attribuer l'occupation d'un groupe de sites en fonction des critères de sélection prévues à l'article VII du règlement de consultation.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Saint-Nazaire

**Durée du marché (en mois) :** 204

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Le dossier d'AIP sera envoyé par mail gratuitement à chaque candidat qui en fera la demande à l'adresse suivante : [aip-irve@saintnazaire.fr](mailto:aip-irve@saintnazaire.fr) Les modalités de présentation, de constitution et d'envoi des dossiers sont détaillées dans l'AIP, qui contiennent tous les éléments de contexte nécessaires à leur élaboration. Si des pièces ou informations dont la présentation étaient réclamées au titre de la candidature et des offres sont absentes ou incomplètes, la Ville et la CARENE se réservent la possibilité de demander à tous les opérateurs concernés de compléter leur dossier. Les opérateurs souhaitant obtenir des informations complémentaires sur le présent AIP doivent le faire exclusivement par le moyen de l'adresse électronique à l'adresse suivante : [aip-irve@saintnazaire.fr](mailto:aip-irve@saintnazaire.fr) Des questions pourront y être posées jusqu'au 25 juillet 2025, 12h heure locale, inclus.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 03/07/2025